



INSTRUCTIONS AUX AUTEUR·E·S

La Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles publie des contributions scientifiques sur les thématiques des sciences du vivant, de la botanique, de la chimie, des mathématiques, des sciences de la terre et de la zoologie.

Ce document fournit les instructions nécessaires pour la soumission d'un article dans le Bulletin de la SVSN. Soyez attentif·ve·s au fait que la soumission initiale ne nécessite pas une mise en forme complète du manuscrit (voir « Checklist pour soumission »), qui sera par contre demandée pour la version révisée (« Checklist pour révision »).

TABLE DES MATIÈRES

1. Types d'articles	2
2. Instructions générales.....	2
2.1. Langue.....	2
2.2. Format.....	2
2.3. Nombre de mots	2
2.4. Figures et tableaux	3
2.5. Citations et bibliographie	3
2.6. Matériel annexe	4
2.7. Image de couverture	4
2.8. Droits de reproduction.....	4
3. Instructions spécifiques.....	4
3.1. Article scientifique.....	4
3.2. Brève scientifique.....	5
3.3. Inventaire	5
3.4. Opinion.....	5
3.5. Rétrospective	6
3.6. Recension	6
4. Checklist pour soumission	6
5. Soumission du manuscrit.....	7
6. Checklist pour révision.....	7



1. TYPES D'ARTICLES

- **Article scientifique.** Un article scientifique reporte les résultats d'une recherche complète ou une revue d'un sujet de la littérature spécialisée.
- **Brève scientifique.** Une brève scientifique présente un contenu qui ne requiert pas la rédaction d'un article scientifique complet, mais représente néanmoins des résultats scientifiques originaux.
- **Inventaire.** Un inventaire présente des relevés faunistiques ou floristique, en règle générale récoltés en Suisse romande. Une courte présentation et discussion de l'inventaire accompagnera les données.
- **Opinion.** Une opinion présente une réflexion concernant le monde scientifique dans son intégralité ou un domaine en particulier. Elle a pour but d'ouvrir un débat et sera complétée, si le sujet s'y prête, par une réponse de la part d'un·e autre spécialiste de la question.
- **Rétrospective.** Une rétrospective revisite un article publié 150 ans plus tôt dans le Bulletin de la SVSN, en regard avec l'état actuel de la recherche dans le domaine considéré.
- **Recension.** Une recension présente une vision critique d'un livre ou d'un ouvrage en général, en relation avec l'un des thèmes de la SVSN.

2. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

2.1. LANGUE

Le Bulletin de la SVSN accepte des manuscrits rédigés en français, dans une des autres langues nationales, ou en anglais. En fonction de la langue dans laquelle est rédigé le manuscrit, un résumé en français et/ou en anglais devra être joint (voir « 3. Instructions spécifiques »). Dans tous les cas, le langage épicène devra être privilégié lors de la rédaction.

2.2. FORMAT

Le manuscrit doit être sous forme d'un document Word, avec une numérotation continue des lignes (sous Word, onglet « Disposition », sous « Numéros de lignes », sélectionner « Continu »). Aucune mise en page nécessaire, les figures et les tableaux étant fournis séparément (voir « 2.4. Figures et tableaux »). Un double interligne facilite le travail des relecteur·rice·s.

Les nombres à décimales sont séparés par des virgules en français (ex : 3,14) et par des points en anglais (ex : 3.14). Les siècles s'écrivent en petites majuscules (ex : XIX^e siècle).

Les genres et espèces latins s'écrivent en italique. Les niveaux taxonomiques supérieurs restent par contre en romain (caractères droits).

2.3. NOMBRE DE MOTS

Un nombre de mots maximum est défini pour chacun des types d'article, comprenant l'ensemble du manuscrit, à l'exception des annexes qui seront uniquement publiées en ligne (voir « 3. Instructions



spécifiques » pour le détail par article). Si un manuscrit dépasse la limite fixée, les auteur·e·s doivent fournir une justification lors de la soumission.

2.4. FIGURES ET TABLEAUX

Les figures doivent être numérotées en nombre arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Elles doivent être présentées dans des fichiers séparés (formats .pdf, .jpeg, .eps, .tif ou équivalents). La définition minimale d'une figure est de 300 dpi, pour un format maximum de 12,8 x 19,5 cm. La couleur ne doit être utilisée que si nécessaire à la compréhension de la figure, sinon les niveaux de gris sont à privilégier.

Les tableaux doivent être numérotés en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Ils doivent être présentés dans un document Word séparé.

Les légendes des figures et des tableaux doivent être listées à la fin du manuscrit, en respectant la numérotation. Les légendes se composent d'un titre (maximum 15 mots) et d'un texte (maximum 300 mots).

S'ils le souhaitent, la disposition des figures et des tableaux peut être indiquée par les auteur·e·s dans le texte même, mais des contraintes de mise en page peuvent impliquer leur déplacement au moment de l'édition.

Les figures et tableaux se citent dans le texte entre parenthèse et en toute lettre, par exemple (figure 2)

2.5. CITATIONS ET BIBLIOGRAPHIE

Dans le texte, les citations bibliographiques doivent se faire en indiquant les auteur·e·s en petites capitales. A partir de trois auteur·e·s, seul le premier nom est cité et suivi de la mention (en italique) « *et al.* ». Par exemple :

- 1 auteur·e : (GAILLARD 2002)
- 2 auteur·e·s : (GAILLARD & DUPONT 2002)
- 3 auteur·e·s, ou plus : (GAILLARD *et al.* 2002)

Si plusieurs articles doivent être cités ensemble pour un même sujet, ils doivent être groupés au sein de la même parenthèse et classés par ordre chronologique. Par exemple : (GAILLARD 1987, DUPONT 2001).

A la fin du manuscrit, la bibliographie classe les références citées dans le texte par ordre alphabétique du nom des auteur·e·s, puis par ordre chronologique croissant. Par exemple :

AUBERT J.-F., 1976a. Les Ichneumonides ouest-paléarctiques et leurs hôtes. Litterae Zoologicae 5: 1-130.

AUBERT J.-F., 1976b. Adjonctions au genre Diadegma Först. (Angitia Holm. praecocc.). Bulletin de la Société entomologique de France 81: 202-205.

CHITTARO Y. & PASCHE A., 2009. Papillons (Macrolépidoptères) du Vallon de Nant (Bex, Alpes vaudoises).

WELTEN M. & SUTTER R., 1982. Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. 2 vol. Birkhäuser, Bâle. 716 et 698 p.



2.6. MATÉRIEL ANNEXE

Des données brutes, des figures supplémentaires, de longs tableaux de résultats ou tout autre données annexes peuvent être publiés en ligne. Ces informations ne feront pas partie de la version imprimée mais seront à disposition des lecteur·rice·s sur le site de la SVSN. Ils doivent être fournis dans un format identique aux figures et tableaux de la version imprimée (voir « 2.4. Figures et tableaux »).

2.7. IMAGE DE COUVERTURE

Les auteur·e·s peuvent proposer une illustration en rapport avec le sujet de l'article et qui sera publiée comme image de couverture. Le format de l'image imprimée est de 132 x 80 mm. L'image fournie sera recadrée à ces dimensions, avec une résolution minimale de 300 dpi, sous format .tif ou .jpg.

2.8. DROITS DE REPRODUCTION

La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est à éviter. Si une exception doit être faite, il incombe à l'auteur·e d'obtenir les droits de reproduction. Cette obligation est également valable pour la reproduction d'extraits de cartes ou de plans cadastraux.

3. INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES

3.1. ARTICLE SCIENTIFIQUE

Maximum 13'000 mots. La structure est la suivante :

- Page de titre

La page de titre doit contenir le titre complet de l'article, qui doit être informatif sur l'étude présentée, et un titre courant d'un maximum de 75 caractères espaces compris (qui apparaîtra en pied de page). La liste complète des auteur·e·s doit aussi y figurer, avec leurs adresses institutionnelles (ou privées) et leurs adresses emails. L'auteur·e pour la correspondance doit également être indiqué, ainsi que son adresse email.

- Résumé

Un résumé de maximum 350 mots doit être rédigé dans la langue de l'article. Le résumé doit décrire le contexte scientifique, le but de la recherche, la méthode employée, ainsi que les principaux résultats et conclusions. Il est fortement recommandé de ne pas citer de références bibliographiques dans le résumé. Si l'article est en français, un résumé en anglais (abstract, 350 mots maximum) doit être ajouté. Si l'article est dans une autre langue nationale, un résumé en anglais (abstract, 350 mots maximum) et un résumé étendu en français (700 mots maximum) doivent être ajoutés. Si l'article est en anglais, un résumé étendu en français (700 mots maximum) doit être ajouté. Le résumé étendu en français doit suivre la même structure (Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion) que l'article.

Pour les articles en français ou dans une des autres langues nationales, il est possible de présenter un résumé étendu en anglais (extended abstract) afin d'augmenter la visibilité auprès de la communauté scientifique internationale. Ce résumé de maximum 700 mots doit reprendre la structure de l'article, et peut inclure des références aux figures et tableaux (les légendes doivent donc être données en anglais également), ainsi que des références bibliographiques.



- Mots-clés

Le résumé est suivi d'une liste de 3 à 10 mots-clés, classés par ordre alphabétique. Les mots-clés doivent être traduits selon les mêmes règles que pour le résumé (voir ci-dessus). Les mots-clés ont pour but de décrire les thèmes principaux développés dans l'article, il est recommandé de ne pas mettre comme mot-clé des termes déjà présents dans le titre.

- Introduction

L'introduction doit présenter le contexte de l'article, en lien avec la littérature existante sur le sujet, ainsi que les buts de l'étude, et les hypothèses associées.

- Méthodes

Les méthodes doivent décrire le principe général de l'étude, les outils, matériaux et équipements employés ainsi que, lorsqu'appropriate, les méthodes statistiques utilisées.

- Résultats

Cette partie fournit les résultats, et indique dans le texte les références aux différents tableaux et figures.

- Discussion

La discussion met en évidence l'importance des résultats par rapport au contexte de l'article et des recherches précédemment effectuées sur le sujet. La discussion peut se terminer par une courte conclusion, reprenant les principaux résultats et les perspectives ouvertes par l'étude.

- Bibliographie

Une bibliographie est présentée à la fin de l'article. Toutes les citations incluses dans le texte doivent s'y trouver (voir « 2.5. Citations et bibliographie »).

- Niveaux de titre

Il ne doit pas y avoir plus de 3 niveaux de titre (ex : Résultats > Sous-titre 1^{er} niveau > Sous-titre 2^{ème} niveau).

3.2. BRÈVE SCIENTIFIQUE

Une brève scientifique reprend le format général et les instructions d'un article scientifique (voir ci-dessus), avec toutefois un nombre de mot réduit à 4'000 maximum. De manière générale, une brève ne contient pas plus d'une figure et d'un tableau, ainsi qu'environ 20 références bibliographiques.

3.3. INVENTAIRE

Un inventaire se compose généralement d'un ou deux tableaux présentant les espèces inventoriées. Il doit être accompagné d'une courte introduction (maximum 300 mots) et peut se terminer par une brève discussion (maximum 600 mots). Les inventaires effectués dans le cadre d'un mandat public ou privé doivent être accompagnés de l'accord écrit de la personne ou institution ayant donné le mandat.

3.4. OPINION

La forme d'un article d'opinion est relativement libre, avec un maximum de 4'000 mots, et devra présenter d'une manière claire et structurée la problématique abordée, le cadre général de ladite problématique, le point de vue étayé des auteur·e·s, ainsi qu'une conclusion permettant d'ouvrir le débat. En aucun cas une



opinion ne doit viser un·e auteur·e ou un article spécifique dans un but de dénigrement. De même, toute contribution anonyme, non constructive, non suffisamment étayée ou ne permettant pas d'ouvrir le débat sera rejetée.

3.5. RÉTROSPECTIVE

Maximum 4'000 mots. Les contributions à cette rubrique sont généralement sollicitées par la rédaction en fonction des publications du Bulletin il y a 150 ans, mais des propositions spontanées sont les bienvenues également. Une rétrospective se présente généralement sous la forme d'une revue de littérature, mais peut, en fonction de la situation, présenter également des résultats des auteur·e·s.

3.6. RECENSION

Maximum 1'000 mots. Les recensions sont présentées sous la forme d'un texte suivi, sans sous-chapitres. Dans la mesure du possible, l'auteur fournira une image de la couverture du livre recensé, dans un format identique à celui demandé pour les figures des articles scientifiques (voir « 2.4. Figures et tableaux »).

4. CHECKLIST POUR SOUMISSION

La checklist ci-dessous vous permet de vous assurer que votre manuscrit correspond aux critères de rédaction de la SVSN :

- Le manuscrit doit être rédigé en français, dans une des autres langues nationales, ou en anglais. Un résumé en anglais (abstract) est demandé pour les articles en français, et un résumé étendu en français pour les autres.
- Le manuscrit doit être sous forme d'un document Word, avec une numérotation continue des lignes, sans mise en page particulière. Un double interligne facilite la relecture, mais n'est pas obligatoire.
- Le manuscrit doit être dans les limites du nombre de mots (voir « 3. Instructions spécifiques »). Si ce n'est pas le cas, ne pas oublier de justifier lors de la soumission.
- La structure du manuscrit doit correspondre à celle décrite dans la partie « 3. Instructions spécifiques » correspondant au type d'article.
- Les figures doivent être numérotées en nombre arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Elles doivent être présentées dans des fichiers séparés et dans un format adéquat.
- Les tableaux doivent être numérotés en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Ils doivent être présentés dans un document Word séparé.
- Les légendes des figures et des tableaux doivent être listées à la fin du manuscrit, en respectant la numérotation.
- Les citations doivent être dans le format indiqué dans le point 2.5.
- La Charte des auteur·e·s doit être envoyée signée (une signature suffit) en même temps que la soumission du manuscrit.
- Si vous soumettez une révision de votre manuscrit, référez-vous à la « 6. Checklist pour révision ».



5. SOUMISSION DU MANUSCRIT

Si le manuscrit rempli tous les critères listés dans « Checklist pour soumission », nous serons ravis de recevoir votre manuscrit par email à l'adresse redaction.svsn(at)unil.ch. Si vous souhaitez procéder autrement, cela peut se faire en accord avec la rédaction.

La correspondance et le suivi du manuscrit se fera via l'adresse email de contact. L'auteur·e se chargera de transmettre les informations aux co-auteur·e·s.

Pour tout manuscrit accepté, l'auteur·e principal·e recevra une version PDF ainsi qu'une version papier du Bulletin.

6. CHECKLIST POUR RÉVISION

La checklist ci-dessous vous permet de vous assurer que votre manuscrit rempli tous les critères nécessaires pour la soumission de votre manuscrit révisé :

- Documents à rendre après révision :
 - Les réponses aux commentaires des relecteur·rice·s doivent être rendus dans un document Word séparé.
 - Le manuscrit doit être corrigé avec le suivi de modifications.
 - Les figures doivent être soumises chacune séparément (formats .pdf, .jpeg, .eps, .tif ou équivalents).
 - Les tableaux doivent se trouver dans un document Word séparé (formats .doc ou .docx).
- La page de titre contient :
 - Le titre complet de l'article
 - Un titre courant (maximum 75 caractères)
 - Une traduction du titre, en anglais ou français selon la langue du manuscrit.
 - La Liste complète des auteur·e·s, avec leurs adresses institutionnelles (ou privées), ainsi que leurs adresses email.
 - L'auteur·e pour la correspondance doit être indiqué·e.
- Le manuscrit :
 - La structure correspond à celle demandée pour le type d'article (voir point 3.).
 - Le nombre de mots maximum est respecté (voir point 2.3.).
 - Les mots clés sont listés correctement (voir point 3.1).
 - Le format est correct (voir point 2.2.), notamment les abréviations et la manière d'indiquer les nombres.
 - Chaque tableau/figure est cité dans le texte (voir point 2.4. pour le format), et chaque tableau/figure cité dans le texte est fourni est joint au manuscrit.



- Les légendes des figures et des tableaux doivent se trouver à la fin de ce document (voir point 2.4.).
- Chaque citation dans le texte (voir point 2.5. pour le format) a une référence dans la bibliographie, et inversement.
- Les nombres et abréviations sont correctement indiquées (voir point 2.5.)
- Le langage épicène est utilisé (voir point 2.1.).
- Pour les articles dans une autre langue que le français, un résumé étendu doit être fourni également (voir point 3.1.)